

Délibération n°2020-02-04a

Réf. Nomenclature « Actes » : 753

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Attribution des aides financières Dossier Les 4 saisons – Sihame MOHAMMADI BORT-LES-ORGUES

Nombre de membres du conseil	
En exercice	101
Présents	72
Pouvoirs	15
Votants	87

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 2 juin 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par l'ordonnance 2020-39 du 1<sup>er</sup> avril 2020.

**Henri Granet** est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents en visioconférence mesdames et messieurs les conseillers** : Stéphane Brindel ; Baptiste Galland ; Nathalie Le Gall ; Catherine Nirelli ; Stéphane Peyraud ; Jean-Pierre Saugeras.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- Élus ayant donné pouvoir :

<b>Anne-Marie Aubessard</b>	à	Philippe Brugère	<b>Marc Bujon</b>	à	Pierre Chevalier
<b>Sandra Delibit</b>	à	Michel Buche	<b>Frédérique Fraysse</b>	à	Tony Cornelissen
<b>Xavier Gruat</b>	à	Pierre Chevalier	<b>Michel Lacrocq</b>	à	Jean-Marc Michelon
<b>Daniel Mazière</b>	à	Claude Bauvy	<b>Dominique Miermont</b>	à	Bernard Gaertner
<b>Guy Monnet</b>	à	Nicole Berthon	<b>Philippe Pelat</b>	à	Michel Pesteil
<b>Serge Peyraud</b>	à	Claude Bauvy	<b>Sylvie Prabonneau</b>	à	Philippe Roche
<b>Jean-Marc Sauviat</b>	à	Mady Junisson			

- Élus excusés :

Maryse Badia ; Marine Belle ; Jean-Paul Bourre ; Robert Bredèche (représenté par Aline Chevalier) ; Geneviève Disdero ; Daniel Ecurat (représenté par Daniel Joly) ; Alain Gueguen ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Michel Lefort-Lary ; Martine Pannetier ; Daniel Poigneau ; Francis Roques ; Christine Rougerie ; Gérard Rougier ; Christophe Tur (représenté par Claude Davoine) ; Gérard Vinsot.

Références :

- Délibération du 12 avril 2018 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- Procès-verbal du comité restreint du 05 mai 2020

Le président explique que le comité d'agrément restreint s'est réuni le 5 mai afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et l'axe 3 « Soutien aux investissements agricoles » des dispositifs :

- ▶ Action 8.1. Créa Commerce
- ▶ Action 8.3. Maintien, modernisation et développement du commerce et des services
- ▶ Action 3.1 Investissement matériel innovants des agriculteurs

Le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires propose de subventionner **Mme Mohammadi** pour la reprise d'un restaurant en centre-ville de Bort-les-Orgues.

Nature	Montant attribué
Aide à la reprise	1 500,00 €
Aide aux loyers	1 950,00 €
	<b>3 450,00 €</b>

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 3 450,00 € dans le cadre du dispositif 8.1 Créa Commerce.

A l'unanimité	
Votants	87
Pour	87
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 juin 2020

Le président,  
Pierre Chevalier

